

La République du Centre, 14 septembre 2013

CORBEILLES

La ministre en faveur du « en-Gâtinais »

« Faites-moi passer votre dossier, je me ferai votre porte-parole. » À l'occasion de la signature de la charte pour la préservation des zones humides du bassin du Fusin, hier en fin d'après-midi au gymnase de Corbeilles-en-Gâtinais, Anne-Marie Escoffier, ministre déléguée chargée de la Décentralisation, a répondu à la question de Georges Gardia, le maire de Corbeilles. L'élu tient à son Corbeilles-en-Gâtinais. Mais cette requête est rejetée depuis plusieurs années. « Je ne sais pas d'où est venu le barrage mais je ne vois pas pourquoi il y a un blocage. J'espère pouvoir décrocher mon téléphone et vous dire : « C'est gagné » »



CHARTRE. Anne-Marie Escoffier, ministre déléguée chargée de la Décentralisation, montre la charte pour la préservation des zones humides du Fusin.

Des médailles pour Pierre Parant
Sur le document officiel du ministère décrivant le déplacement, l'appellation « Corbeilles-en-Gâtinais » figure en bonne et due forme. Et sur la médaille de la commune, que Georges Gardia a offert à Anne-Marie Escoffier, la ministre a noté qu'il y avait « Corbeilles-en-Gâtinais » d'inscrit. Toujours pour répondre

à Georges Gardia, Anne-Marie Escoffier a souligné que l'investissement des collectivités locales est une priorité absolue (malgré les économies de l'État) et que le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) est un moyen d'arrêter un périmètre cohérent.

En plus de cette séance de questions-réponses par discours interposés et la signature de la charte, une exposition avait été montée afin de retracer le centenaire du centième anniversaire du syndicat du Fusin, créé le 8 janvier 1913. Il regroupait sept communes et faisait suite à une association syndicale datant de 1851 et officialisée en 1857. Aujourd'hui, 28 communes (26 dans le Loiret et 2 en Seine-et-Marne) sont adhérentes.

Bien qu'affaibli, Pierre Parant, le président du syndicat, a prononcé quelques mots de remerciements. À l'initiative de Jean-Pierre Sœur, sénateur du Loiret (PS) qui a fait venir la ministre, la médaille du Sénat lui a été décernée. Eric Dollé, sénateur et président du conseil général du Loiret (UMP), lui a remis la médaille du département. ■

Philippe Bourde
dtesis.morie@corbeillesfrance.com